

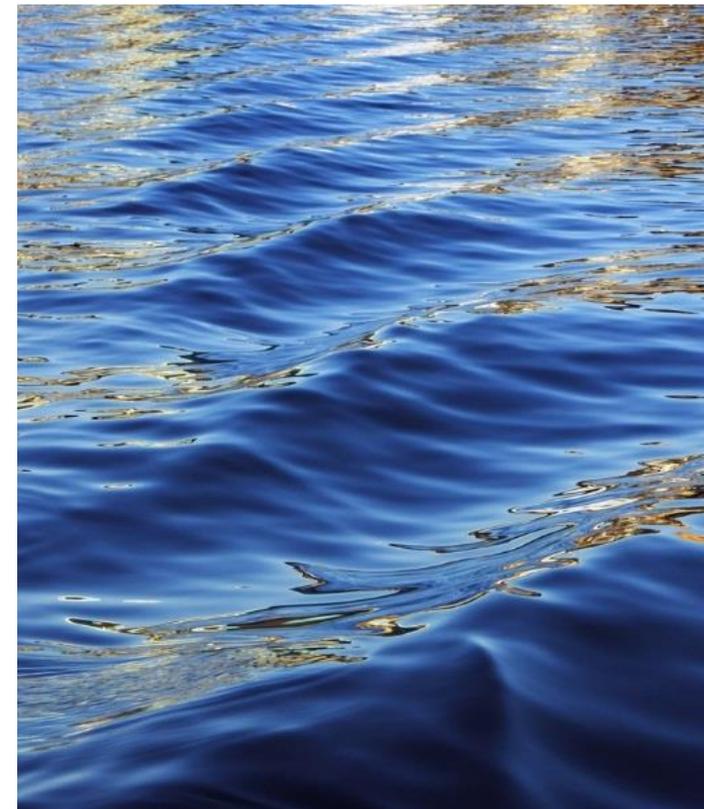


Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



# Rapport Environnement

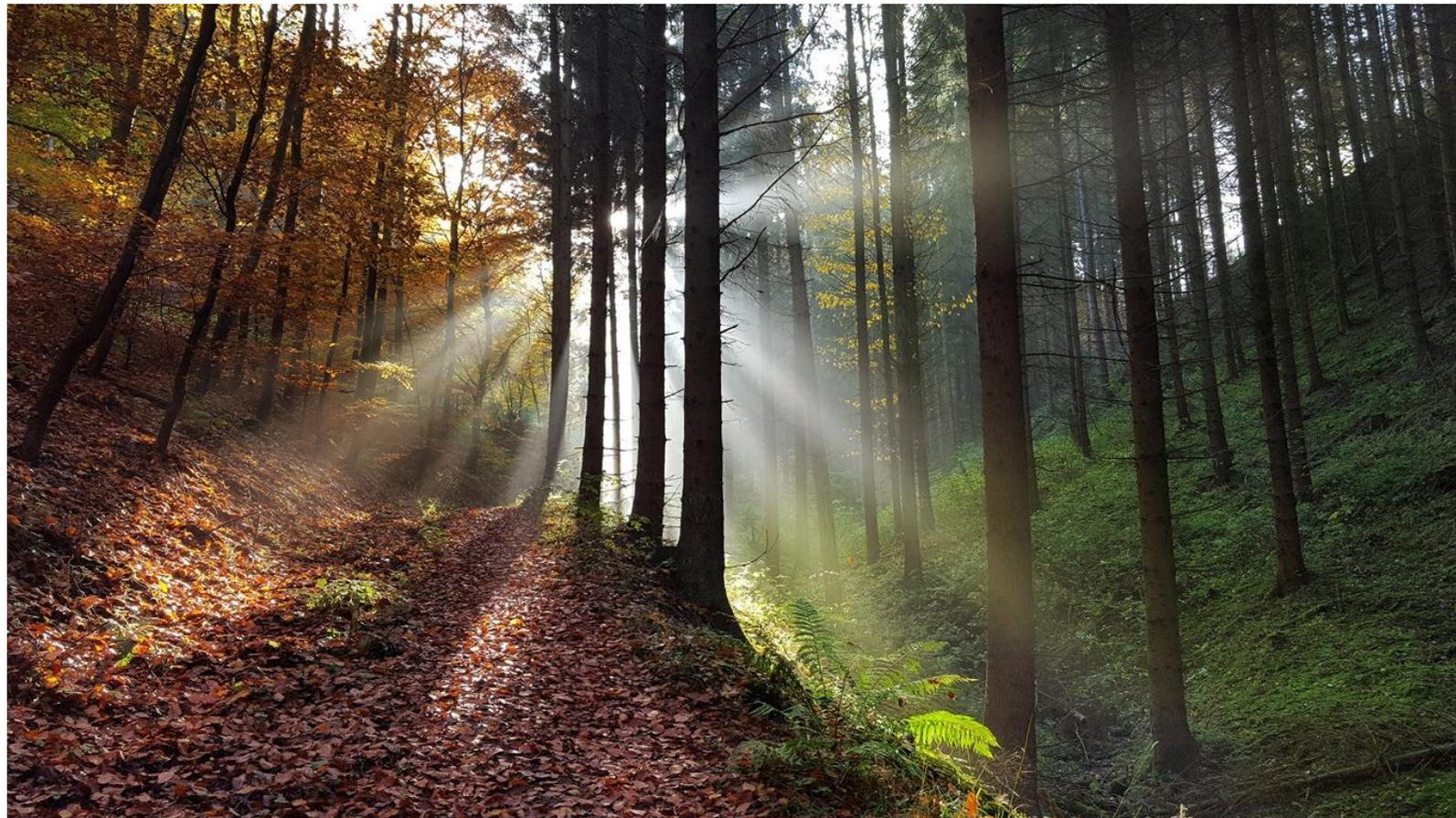
Mois de août 2023



# Nombre de permis émis Août 2023

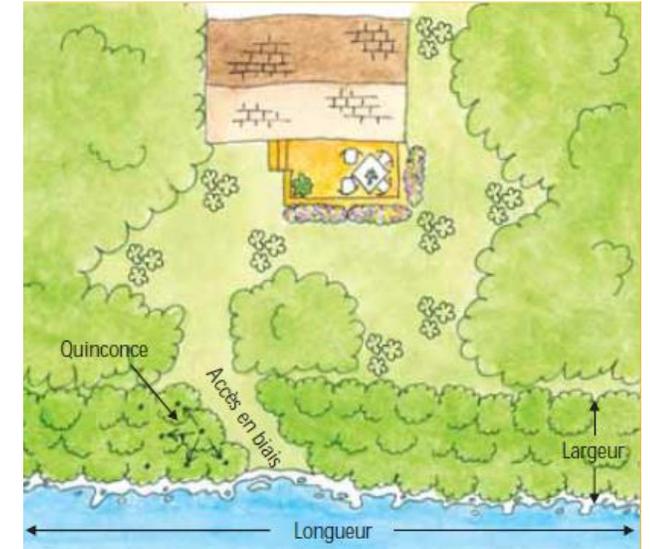


Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



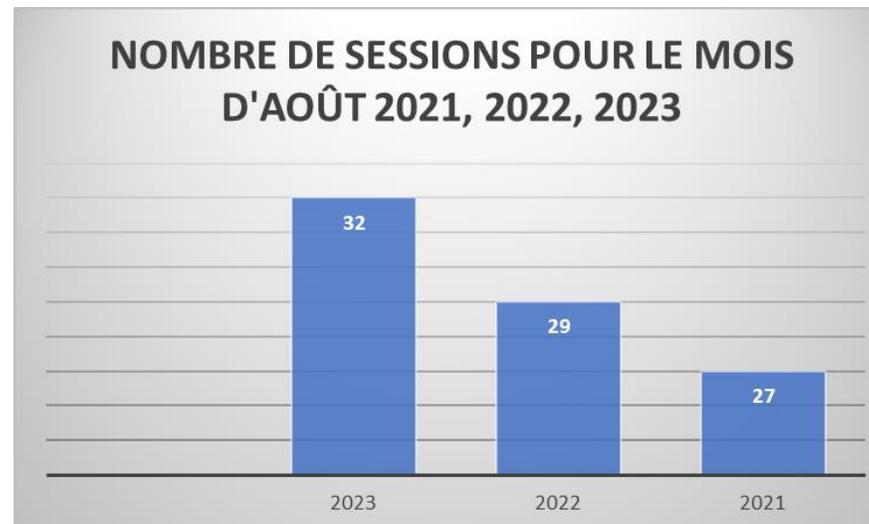
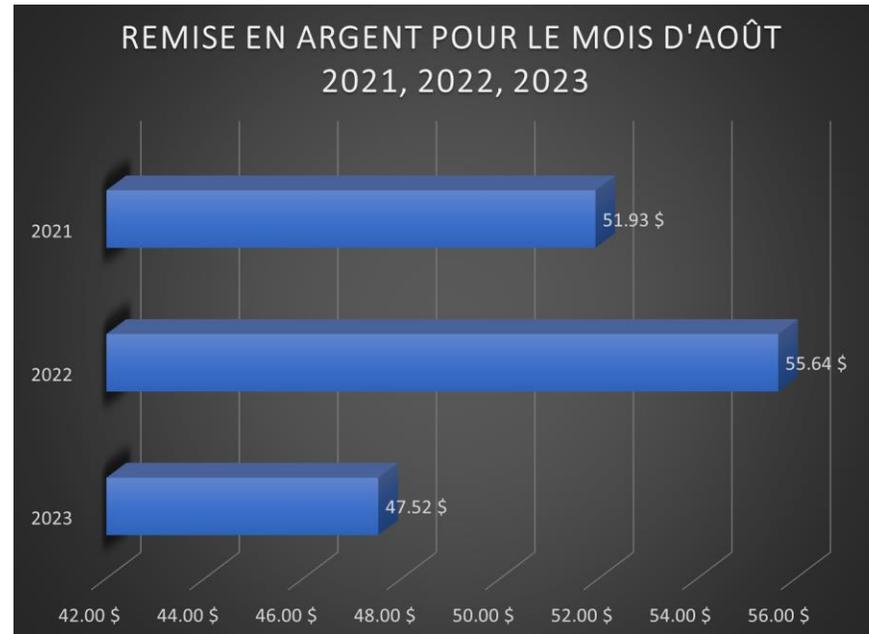
- 16 permis d'abattage d'arbres;
- 7 permis d'installations sanitaires;
- 5 permis de puits;
- 2 permis pour un nouveau quai;
- 5 permis de déblais/remblais

# Évaluation des bandes riveraines par Stéphanie Girard Poste étudiant en environnement



- Stéphanie Girard est entrée en fonction le 12 juin et a terminé le 18 août.
- Ses principales tâches : la caractérisation, et l'évaluation de la conformité des bandes riveraines du territoire.
- Dans un premier temps, pour 2023, les lacs suivants ont été inspectés : le lac Charlebois, le lac des Sommets, le lac Ashton, le lac Guénette et le lac Clair.
- Bilan : Plus de...
  - 202 propriétés visitées et répertoriées;
  - 56 avis envoyés et en suivis.

# Borne électrique de l'hôtel de ville

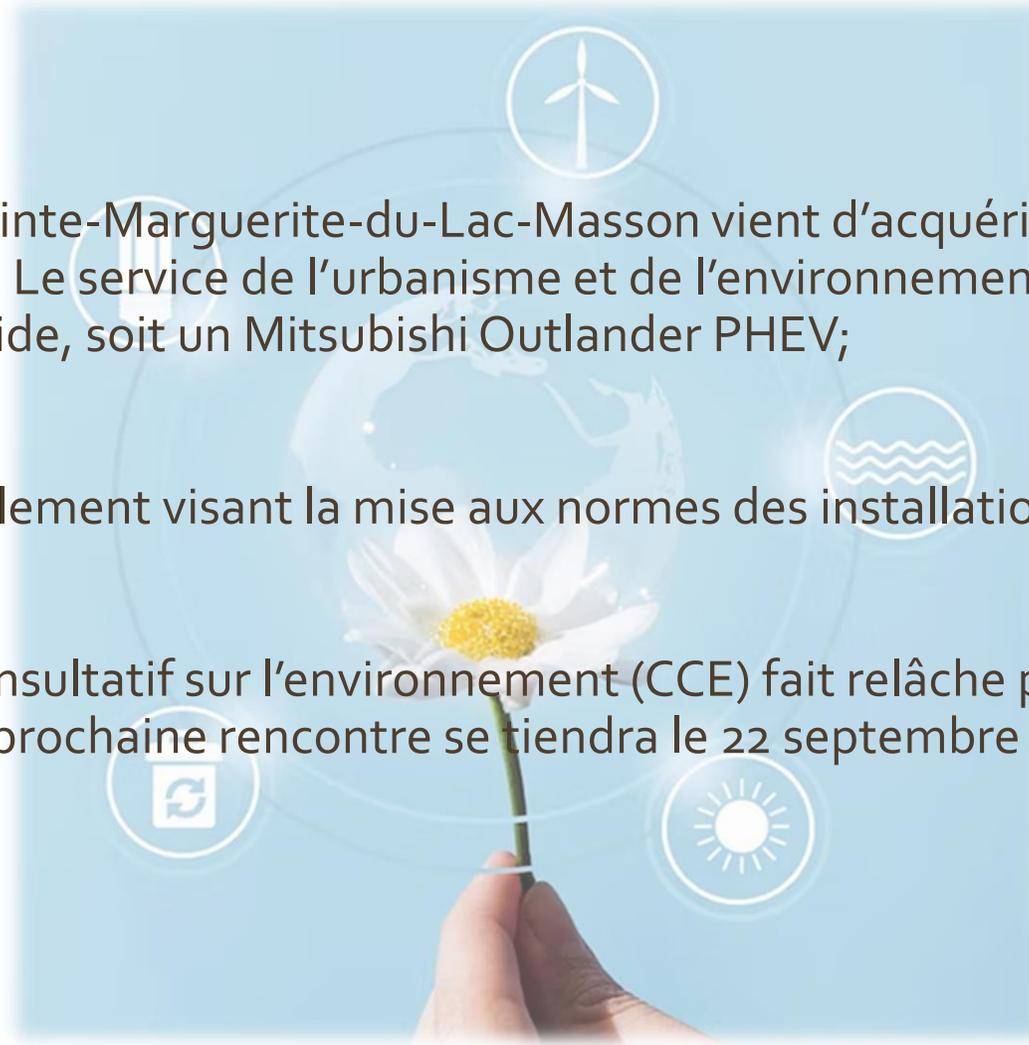


- Borne électrique 240 V sur le site de l'hôtel de ville;
- 32 sessions de recharge au cours du mois d'août 2023;
- Pour une remise de 47,52 \$;
- Pour la même période en 2022, nous avons eu 29 sessions de recharge.



# Informations diverses

- La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson vient d'acquérir son premier **véhicule vert**. Le service de l'urbanisme et de l'environnement a un nouveau véhicule hybride, soit un Mitsubishi Outlander PHEV;
- Projet de règlement visant la mise aux normes des installations sanitaires;
- Le comité consultatif sur l'environnement (CCE) fait relâche pour les vacances. La prochaine rencontre se tiendra le 22 septembre prochain.



# Suivi des surveillances de myriophylle à épis par FYTO Experts-conseils

- Le 17 août dernier, la 5<sup>e</sup> vérification a été effectuée par la firme FYTO Experts-conseils
- Extrait de la note technique « *Vérification et arrachage manuel du myriophylle à épis au débarcadère du lac Masson* » du 21 août 2023, produite par ladite firme :

Une autre tentative a été entreprise le jeudi 17 août, avec succès cette fois-ci. Lors de cette intervention en plongée, 14 plants de myriophylle à épis ont été trouvés au même endroit qu'à l'habitude, entre le quai de la Ville de Sainte-Marguerite-Du-Lac-Masson et la marina Le Viking. Il est à noter que ces plants n'étaient pas visibles de la surface, indiquant ainsi que nos efforts de contrôle sont efficaces pour prévenir leur prolifération.

## Recommandations pour la Fin de Saison 2023

La diminution progressive du nombre de plants de myriophylle à épis lors de chaque vérification témoigne de l'efficacité de nos interventions de contrôle. Pour assurer la préservation de ce contrôle, nous recommandons la réalisation d'au moins deux autres vérifications en plongée avant la fin de la saison estivale 2023.